



Livret d'allaitement pour l'enfant hospitalisé



Sommaire

Mot de présentation

- 1) Moyens d'expression du lait
 - Tire-lait électrique
 - Tire-lait manuel
 - Téterelle à usage unique
 - Expression manuelle
- 2) Recueil du lait, conditions d'hygiène
- 3) Conditions de conservation, de congélation, de transport
- 4) Prévention de complications, conseils

Mot de présentation

Vous allaitez votre bébé hospitalisé, les équipes des services de pédiatrie se rendent disponibles pour vous conseiller, vous soutenir et vous encourager dans la poursuite de votre allaitement au cours de cette hospitalisation.

Même si votre enfant ne peut actuellement être mis au sein, il peut, malgré tout, bénéficier de votre lait.

Ce livret vous guidera sur les conditions de recueil, de conservation, de transport nécessaire pour respecter les règles d'hygiène.

1) Moyens d'expression du lait

Quelle que soit la méthode utilisée pour exprimer votre lait, nous vous conseillons de tirer votre lait régulièrement et aussi souvent que si votre bébé était au sein, c'est à dire 6 à 8 fois par jour sans oublier la nuit, mais pas obligatoirement sur des horaires réguliers.

Pour exprimer votre lait, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Tire-lait électrique
 - dans le service de pédiatrie
 - à domicile : une ordonnance vous sera remise pour la location d'un tire-lait en pharmacie, double pompage de préférence.
- Téterelle à usage unique : prise de vide près du bébé, disponible dans le service
- Tire-lait manuel
- Expression manuelle

2) Recueil du lait, conditions d'hygiène

Pour toutes les mamans, il est recommandé une hygiène corporelle à raison d'une douche par jour.

Avant chaque recueil, un lavage de mains avec du savon liquide est indispensable.

Le lait doit être recueilli dans des biberons stériles qui vous seront remis dans le service.

Chaque biberon sera identifié par une étiquette portant le nom, prénom de votre enfant, la date et l'heure du premier recueil.

3) Conditions de conservation, de congélation, de transport

- **Généralités** : après le recueil, le lait doit être placé immédiatement dans un réfrigérateur. Si votre lait ne peut être administré dans la journée à votre enfant, nous vous conseillons de congeler directement le biberon. Celui-ci pourra être conservé pendant 4 mois à -18° . Les biberons stériles à usage unique sont à votre disposition dans chaque service de pédiatrie.
- **Pour les enfants nés avant 34 SA (Semaines d'Aménorrhées)** : le lait recueilli doit transiter par le lactarium afin d'être analysé et pasteurisé. Pour cela, votre lait doit être déposé dans un congélateur dédié dont l'emplacement vous sera indiqué par l'équipe.
- **Circulaire des 24 heures pour les enfants nés à partir de 34 SA** : dans le service, nous appliquons la circulaire des 24 heures. A partir de l'heure de recueil notée sur le biberon, votre lait sera administré à votre enfant au cours des 24 heures suivantes. Passé ce délai, le lait sera congelé dans le service. Vous pourrez le ramener dans une glacière à votre domicile où vous pourrez l'utiliser ultérieurement.
- **Transport** : pour le transport de votre lait du domicile à l'hôpital, il est nécessaire de respecter la chaîne du froid. Pour cela, le transport doit s'effectuer dans une glacière ou dans un sac isotherme contenant des blocs de glace.

4) Prévention des complications, conseils

- Allaiter votre bébé alors qu'il est hospitalisé peut engendrer certaines complications :
 - engorgement mammaire
 - mastite
 - difficultés de lactation

- Conseils et solutions : auprès du personnel soignant du service. L'équipe soignante reste à disposition pour répondre à vos besoins personnels. Vous trouverez également les coordonnées des soutiens extérieurs et/ou des consultantes en allaitement et associations au dos du livret.

SOUTIENS EXTERIEURS

Différentes structures pour le soutien à l'allaitement existent :

➤ **Les consultantes en lactation (PMI et associations)**

- Firminy : 06.89.50.03.27
- Montbrison : 04.77.58.21.54
- Roanne : 04.77.44.31.01
04.77.72.05.63
- St Etienne : 04.77.46.32.50
- HPL : 06.08.47.35.16
- Saint-Chamond : 06.89.50.03.27

➤ **Les associations**

- Ref'lait : 06.08.47.35.16
- Ecoute lait : 04.77.41.67.50
- Allaitement des jumeaux et plus :
04.73.53.17.95

➤ **La protection Maternelle Infantile**

04.77.49.76.76

N'oubliez pas que quelque soit le service où est hospitalisé votre bébé, le personnel peut répondre à vos interrogations.